

Rapport d'étape

Accessibilité

Décembre 2019 à mai 2020

Bureau des droits de la personne
Human Rights Office



uOttawa

L'accessibilité à l'Université d'Ottawa pendant la COVID-19

Trois mois après l'adoption du Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024, la COVID-19 a fait basculer notre monde.

Nous sommes conscients que cette pandémie a des répercussions considérables, et potentiellement disproportionnées, sur les membres de notre communauté universitaire en situation de handicap.

Nous tenons à vous assurer que le Bureau des droits de la personne (BDP) travaille de concert avec les décideurs de l'Université afin de s'assurer que les mesures prises pendant la pandémie respectent les directives de Santé publique Ontario et les normes d'accessibilité prévues dans la Loi sur l'accessibilité des personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO). Le travail pour atteindre les échéances cruciales du Plan se poursuit aussi à distance.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le BDP s'est concentré sur la rédaction du [Rapport de conformité sur l'accessibilité 2019](#) exigé par le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité, ainsi que la mise en œuvre du Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024.

Il a été nécessaire d'adapter certaines stratégies à notre nouvelle réalité; des dates d'échéances non cruciales ont d'ailleurs été repoussées pour permettre la mobilisation des ressources nécessaires à la gestion de la crise de COVID-19. Les détails de ces changements sont fournis dans ce rapport.

Nous tenons à remercier la haute direction pour son appui, de même que tous ceux et celles qui ont collaboré à la rédaction du présent rapport : nous vous sommes reconnaissants de l'intérêt porté à cet exercice important.

L'équipe du Bureau des droits de la personne

Table des matières

Avant-propos	ii
L'accessibilité à l'Université d'Ottawa pendant la COVID-19	ii
Table des matières	iii
Contexte.....	1
Législation.....	1
À propos.....	1
Objectifs.....	1
Portée	1
Rôles et responsabilités	2
Méthodologie	2
Compte rendu des engagements pour 2019-2020.....	4
Bureau des droits de la personne	4
Processus de rétroaction accessible	4
Approvisionnement	6
Direction générale des communications.....	7
Ressources humaines.....	8
Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage	9
Service de la protection.....	11
Immeubles	13
Bibliothèque	14
Collaborateurs	15

Contexte

Législation

La [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#) (LAPHO) prévoit un processus pour aider les organismes du secteur public, comme l'Université d'Ottawa, à devenir pleinement accessibles d'ici 2025. Selon les normes décrites dans le [Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées \(RNAI\)](#) entré en vigueur en 2011, l'Université doit prendre des mesures pour devenir accessible dans cinq domaines : les services à la clientèle, l'information et les communications, le transport, l'emploi et la conception des espaces publics. Ces domaines sont visés par des dispositions générales ayant trait à l'établissement de politiques d'accessibilité, aux plans d'accessibilité, à l'obtention ou à l'acquisition de biens, de services ou d'installations, à la formation et au dépôt de rapports sur l'accessibilité.

Rapports d'étape

En vertu du paragraphe 4 (1) du [Règlement de l'Ontario 191/11 \(Normes d'accessibilité intégrées\)](#) pris en application de la LAPHO, l'Université d'Ottawa doit afficher des rapports sur l'état d'avancement des mesures prises pour mettre en œuvre la stratégie décrite dans son plan d'accessibilité pluriannuel.

À propos

Objectifs

Ce document rend compte du plan d'action que les services se sont engagés à appliquer entre 2019 et 2020 dans le [Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024](#).

Les objectifs de cette activité exigée par la loi sont les suivants :

- ✓ Faire le suivi des progrès accomplis par l'Université d'Ottawa
- ✓ Relever les obstacles à éliminer pour remplir les engagements qui figurent au Plan
- ✓ Réviser au besoin les stratégies du Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024

Portée

Ce rapport se limite aux engagements annuels et continus du [Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024](#) pour la période s'étalant de 2019 et 2020. Pour en savoir plus sur les engagements du BDP concernant d'autres lois, veuillez consulter les [plans et rapports du Bureau des droits de la personne](#).

- ✓ Afin de coordonner la publication des prochains rapports d'accessibilité à celle des rapports annuels du

BDP, ce premier rapport d'étape du Plan 2019-2024 ne couvre que les six derniers mois.

Rôles et responsabilités

Le Bureau des droits de la personne, en collaboration avec les facultés et services, doit compiler et évaluer les rapports d'étape remis par les différentes unités en vertu du [Règlement 119 – Accessibilité](#) en vue d'élaborer, de rédiger et de publier des rapports concernant l'ensemble de l'Université.

Les services visés par le Règlement 119 doivent remettre des rapports de conformité annuels au Bureau des droits de la personne selon les modalités et les échéanciers établis par ce dernier, conformément aux [exigences de la législation ontarienne sur l'accessibilité pour les universités publiques](#).

Services visés

- ✓ Approvisionnements
- ✓ Ressources humaines
- ✓ Direction générale des communications
- ✓ Immeubles
- ✓ Service de la protection
- ✓ Bibliothèque

Méthodologie

Le 15 mai 2020, le Bureau des droits de la personne a reçu les rapports d'étape du plan d'accessibilité pluriannuel des services visés par le [Règlement 119 – Accessibilité](#). Ces plans devaient inclure, entre autres, un compte rendu des engagements pris conformément au [Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024](#).

Le BDP s'est basé sur ces renseignements pour rédiger le présent rapport, qui a été soumis au Comité d'administration à titre informatif avant sa publication.

Autres services consultés

Le Service d'appui au succès scolaire – Accommodements scolaires et le Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage ont également fourni de l'information sur les engagements pris dans le cadre du Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024.

Consultation avec la communauté universitaire en situation de handicap

Après avoir été révisé par le CA, le Plan d'accessibilité pluriannuel a été affiché sur la page Web des [plans et rapports du Bureau des droits de la personne](#) aux fins de consultation publique.

Les membres de la communauté universitaire en situation de handicap ont été invités à émettre leurs commentaires en personne lors de la rencontre tenue par le BDP le 3 décembre 2019, ainsi qu'à remplir confidentiellement un court sondage en ligne entre le 17 décembre 2019 et le 15 février 2020.

L'invitation à participer à cette consultation a été publiée dans la Gazette, partagée dans les réseaux sociaux de l'Université et la liste de diffusion du Service d'appui au succès scolaire (SASS) – Accommodements scolaires, et affichée sur les écrans de télé du campus.

Sommaire des résultats quantitatifs

- ✓ Le taux de satisfaction des 68 répondants et répondantes quant aux engagements énumérés dans le [Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024](#) se situe entre 65 % et 75 %.
- ✓ Le rôle sur le campus, les capacités et limitations fonctionnelles et le type de handicap des personnes qui ont répondu n'influence pas de façon significative leur taux de satisfaction à l'égard de chacune des normes.
- ✓ 64 % des personnes qui ont répondu étudiaient au premier cycle.

Sommaire des résultats qualitatifs

Certains répondants et répondantes ont fait ressortir les besoins suivants :

- ✓ Avoir des professeurs bien formés sur la prestation de services accessibles.
- ✓ Tenir les cours obligatoires difficilement transférables (p. ex. : les cours qui nécessitent l'utilisation de machineries lourdes ou de matériaux particuliers) dans des locaux accessibles afin de ne pas limiter les étudiants à mobilité réduite dans leurs choix de programmes.
- ✓ Fournir plus d'information sur les accommodements en milieu de travail pour les employés en situation de handicap et un meilleur soutien tout au long du processus d'accommodement.
- ✓ Offrir un processus en ligne accessible pour la sélection des cours et l'inscription.
- ✓ Augmenter le nombre d'abribus accessibles et le nombre d'arrêts pour le service ParaTranspo sur le campus.

Les commentaires portant sur des enjeux qui ne cadraient pas avec le mandat du sondage ont été transmis aux secteurs appropriés.

Pour plus de détails les résultats de la consultation, veuillez consulter le rapport [Résultats et interprétation : Sondage sur le plan d'accessibilité 2019-2024](#).

Compte rendu des engagements pour 2019-2020

Bureau des droits de la personne

Plans et rapports sur l'accessibilité

- ✓ Le 21 décembre 2019, un rapport sur les activités d'accessibilité pour la période de 2017 à 2019 a été soumis au ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (rapport en anglais disponible sur demande).
- ✓ Le présent Rapport d'étape annuel fait état de l'avancement des mesures prises pour mettre en œuvre les stratégies décrites dans le plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024 en 2019 et 2020.

Processus de rétroaction accessible

Lors de la période de consultation sur le [Plan d'accessibilité pluriannuel 2019-2024](#), les membres de la communauté universitaire en situation de handicap ont été invités à soumettre leur candidature pour siéger au nouveau [Comité consultatif uOaccessible](#) de l'Université et à s'inscrire à la liste de distribution du BPD pour rester au fait des futures consultations en ligne sur l'accessibilité.

L'invitation a été publiée dans la Gazette, partagée dans les réseaux sociaux de l'Université et la liste de diffusion du Service d'appui au succès scolaire (SASS) – Accommodements scolaires, et affichée sur les écrans de télé du campus pendant un mois.

Les candidatures des personnes intéressées à se joindre au comité consultatif ont été compilées; un processus de sélection sera entamé au début de l'année universitaire 2020-2021. On a aussi consigné les noms des personnes intéressées en savoir plus sur les prochaines consultations sur l'accessibilité.

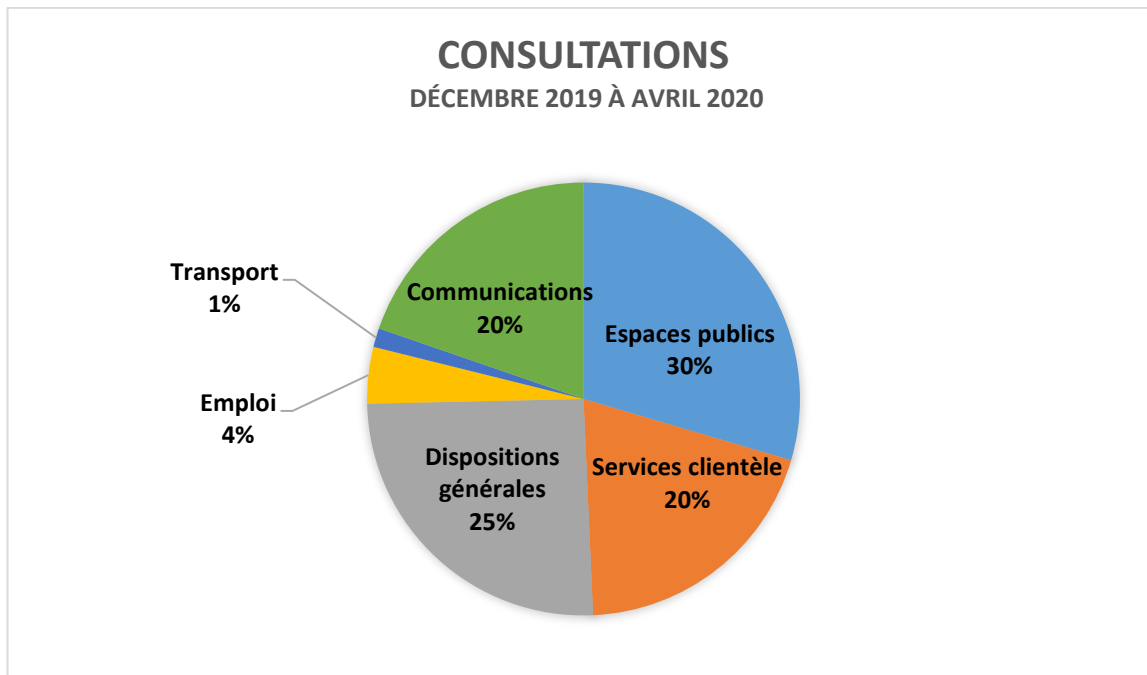
Pour plus d'information, veuillez consulter le document Résultats et interprétation : Sondage sur le plan d'accessibilité 2019-2024.

Services-conseils

Demandes par service et par faculté

- ✓ De décembre 2019 à avril 2020 (période de cinq mois), le BDP a fourni des services-conseils à 71 reprises aux services et aux facultés. Les interventions portaient sur les normes d'accessibilité suivantes :
 - ✓ Normes pour la conception des espaces publics : 21 (30 %)
 - ✓ Dispositions générales : 18 (25 %)
 - ✓ Normes pour l'information et les communications : 14 (20 %)

- ✓ Normes pour les services à la clientèle : 14 (20 %)
- ✓ Normes pour l'emploi 3 (4 %)
- ✓ Normes pour le transport : 1 (1 %)



Comités internes

Le BDP siège aux comités internes suivants :

- ✓ Comité sur les formations obligatoires (Ressources humaines)
- ✓ Comité consultatif sur la conception des espaces publics (Immeubles)
- ✓ Comité sur la santé et sécurité au travail (Bureau de la gestion du risque)

Le BDP fournit des services-conseils aux comités suivants :

- ✓ Comité d'examen de l'architecture (Technologies de l'information)
- ✓ Comité sur les exigences essentielles (vice-provost aux affaires académiques)
- ✓ Au début de décembre 2019, le BDP a invité les services désignés à participer au processus de consultation des personnes en situation de handicap sur le campus.
- ✓ À la mi-décembre 2019, le BDP a consulté les services désignés pour la rédaction du rapport de progrès sur les activités d'accessibilité pour 2017-2019. Ce rapport a été soumis pour approbation au Conseil d'administration avant son envoi au ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité.
- ✓ En février 2020, le BDP a remis une copie du rapport Résultats et interprétation : Sondage sur le plan d'accessibilité 2019-2024 aux services.

Approvisionnementnements

Achat de biens et de services accessibles

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : EN CONTINU

De décembre 2019 à mai 2020, les Approvisionnementnements ont travaillé aux engagements suivants :

- ✓ Donner au nouveau personnel une formation qui intègre les critères sur l'accessibilité, et comptabiliser le nombre d'employés formés pour les rapports d'étape qui seront produits conformément au Plan.
- ✓ Promouvoir la politique d'approvisionnement ainsi que les méthodes, procédures et pratiques connexes à mesure qu'elles sont modifiées.
- ✓ Intégrer des éléments d'accessibilité lors de la mise à jour des pratiques d'approvisionnement.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : 2019-2020

De décembre 2019 à mai 2020, les Approvisionnementnements ont mené à terme les projets suivants :

- ✓ En collaboration avec le Bureau des droits de la personne, trouver des moyens d'évaluer l'accessibilité des biens et services lors du processus d'achat.

Précisions

En raison de la pandémie de COVID-19, les Approvisionnementnements ont reporté les formations d'appoint destinées au personnel et l'incorporation d'exigences d'accessibilité aux nouveaux modèles d'appels d'offres et d'évaluation.

- ✓ Soutenir l'intégration des normes d'accessibilité aux nouveaux mandats de TI et de construction
- ✓ Voir à ce que les nouveaux documents téléchargés sur le site Web des achats soient conformes aux exigences d'accessibilité

Direction générale des communications

Sites Web accessibles

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : EN CONTINU

De décembre 2019 à mai 2020, la Direction générale des communications (DGC) a travaillé aux engagements suivants :

- ✓ Agir en tant qu'expert-conseil en matière d'accessibilité Web pour les projets d'envergure de l'Université.
- ✓ Veiller à l'accessibilité des sites Web reconnus, officiels et sous le contrôle de l'Université à l'aide d'une solution automatisée de vérification, de notification et de suivi.
- ✓ Vérifier régulièrement l'accessibilité des sites Web et les efforts de conformité des facultés et des services.
- ✓ Produire régulièrement des rapports sur l'accessibilité Web et des avis de non-conformité à l'intention de la communauté universitaire.
- ✓ Travailler en collaboration avec les responsables des sites Web non conformes pour les aider à répondre aux exigences des lignes directrices WCAG 2.0.
- ✓ Sensibiliser et former les acteurs du campus quant à l'accessibilité Web.
- ✓ Assurer l'accès en ligne à des outils de référence et de travail qui sont à jour.
- ✓ Étendre les engagements énoncés dans le Plan aux mesures des autres instances sur le campus (p. ex. : Comité d'examen de l'architecture, Comité de l'information et des communications, Approvisionnement, Bureau des droits de la personne, Ressources humaines, Services linguistiques, Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage).
- ✓ Soumettre des rapports d'étape annuels et des plans d'accessibilité pluriannuels détaillés sur l'état de l'accessibilité du site uOttawa.ca.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : 2019-2020

De décembre 2019 à mai 2020, la DGC a mené à terme les projets suivants :

- ✓ Renouveler la formation des employés sur l'accessibilité des sites Web et du contenu Web.
- ✓ Dresser un portrait de l'accessibilité Web à l'Université d'Ottawa.
- ✓ Recenser et regrouper les outils, les ressources en ligne, les pratiques exemplaires, les sites de référence et l'expertise sur le campus en matière d'accessibilité.
- ✓ Élaborer un plan opérationnel sur l'accessibilité Web (POAW) 2020-2024 pour favoriser le respect des engagements pris par la DGC.
- ✓ Revoir et soumettre un modèle de gouvernance plus précis et détaillé pour les acteurs du campus, et veiller à son adoption.
- ✓ Bâtir une communauté d'experts sur l'accessibilité des sites et du contenu Web sur le campus.

- ✓ Mener un examen de l'accessibilité des sites Web de l'Université et apporter des améliorations mineures.

Précisions

La DGC reste déterminée à défendre les principes d'accessibilité dans l'ensemble de la communauté universitaire et du Web en tablant sur l'éducation, divers outils et des directives claires. L'accessibilité est un des principaux piliers du projet de transformation Web qui se déroulera de 2020 à 2022. Ce projet qui introduira à l'Université une nouvelle expérience utilisateur sous le signe de l'accessibilité.

Ressources humaines

Formation sur l'accessibilité

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : EN CONTINU

De décembre 2019 à mai 2020, les Ressources humaines ont travaillé aux engagements suivants :

- ✓ Veiller à ce qu'un membre du Bureau des droits de la personne siège au Comité des formations obligatoires. Ce comité a notamment pour mandat d'assurer la conformité de l'Université aux exigences gouvernementales sur les formations obligatoires, d'encadrer les autres types de formation obligatoire et de mettre en place des mesures pour garantir la qualité des formations.
- ✓ Inclure dans les rapports d'étape annuels sur le Plan les initiatives menées par les Ressources humaines pour promouvoir les formations obligatoires auprès des employés de l'Université.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : 2019-2020

De décembre 2019 à mai 2020, les Ressources humaines ont mené à terme les projets suivants :

- ✓ Élaborer des lignes directrices sur les rôles et responsabilités concernant les formations obligatoires.
- ✓ Faire connaître aux gestionnaires les tableaux de bord qui leur donnent un compte rendu des formations que leurs employés ont suivies ou doivent suivre.

Précisions

- ✓ Le Comité sur les formations obligatoires regroupe des représentants des différents services responsables des formations obligatoires. Ce comité s'est doté d'une charte définissant les rôles et responsabilités des membres quant à la gestion et à la diffusion des formations.
- ✓ Tous les gestionnaires de l'Université ont reçu un message leur rappelant l'importance de compléter les formations obligatoires et de consulter le tableau de bord sur les formations complétées; un avis à cet effet a aussi été publié dans la Gazette de l'Université pour l'ensemble du personnel.
- ✓ Formations obligatoires offertes en ligne entre le 1^{er} mai 2019 et le 30 avril 2020 :
 - [Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle](#) (atelier en ligne)

- [Travaillons ensemble : Le Code des droits de la personne de l'Ontario et la LAPHO](#) (atelier en ligne)

Processus de recrutement et d'embauche accessibles

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : 2019-2020

Précisions

Le nouveau guide pour les gestionnaires est en cours de révision. Ce guide fait partie des priorités du projet visant à moderniser les processus des Ressources humaines, dont l'équipe se rencontre régulièrement. Le nouveau guide devrait être publié en juin prochain.

Adaptation du milieu de travail pour les employés en situation de handicap

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : EN CONTINU

De décembre 2019 à mai 2020, les Ressources humaines ont travaillé aux engagements suivants :

- ✓ Fournir aux gestionnaires de l'information sur les mesures d'adaptation pendant la formation « Premiers soins en santé mentale » et l'atelier du programme de leadership et de gestion sur ce sujet.
- ✓ Offrir au besoin des séances de formation et du soutien aux gestionnaires pour faciliter l'adaptation en milieu de travail et éliminer les obstacles potentiels au retour au travail.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : 2019-2020

De décembre 2019 à mai 2020, les Ressources humaines ont mené à terme les projets suivants :

- ✓ Produire un guide de retour au travail qui propose des conseils et des pratiques aux gestionnaires.

Précisions

- ✓ Un guide de retour au travail pour les gestionnaires a été créé en 2018. Le guide sera modifié pour y inclure des conseils et les meilleures pratiques pour faciliter la réinsertion des employés dans le milieu de travail.
- ✓ On publiera en décembre 2020 l'information annuelle sur le nombre de gestionnaires qui ont bénéficié de formations et de services-conseils offerts par les Ressources humaines concernant l'adaptation du milieu de travail pour les employés en situation de handicap.

Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage

Formation aux éducateurs

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : EN CONTINU

De décembre 2019 à mai 2020, le Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA) a travaillé aux engagements suivants :

- ✓ Travailler en collaboration avec le Bureau des droits de la personne pour intégrer aux prochains rapports d'étape annuels le nombre de professeurs qui ont suivi les formations du SAEA sur l'accessibilité de l'apprentissage.
- ✓ Inclure dans les rapports d'étape annuels les initiatives du SAEA pour promouvoir les formations sur les enjeux de l'accessibilité auprès des professeurs membres de l'APUO et de l'APTPUO.

Précisions

- ✓ La plupart des activités du SAEA, y compris les sept webinaires de la série « conception de cours en ligne », abordent la question de l'accessibilité.
- ✓ Plusieurs des documents de référence sur l'accessibilité du SAEA sont publiés sur le site Web de Carrefour accessibilité, sous l'onglet [Enseigner](#) (voir la section Pédagogie inclusive).
- ✓ Des documents d'accompagnement sont mis à la disposition de la communauté universitaire sur le site Web du SAEA, sous l'onglet Continuité de l'enseignement (voir la page Accommodements scolaires et sa [section sur l'accessibilité](#)).
- ✓ Deux webinaires destinés aux professeurs traitent de l'accessibilité :
 - Webinaire – Pratiques d'enseignement inclusives : réflexions et stratégies pour favoriser la diversité des façons d'apprendre et les environnements d'apprentissage accessibles (11 décembre – 5 participants)
 - Webinaire – *Inclusive Teaching Practices: Reflection and Strategies to Foster Variability and Accessible Learning Environments* (12 décembre – 17 participants)
- ✓ Deux ateliers destinés aux assistants d'enseignement traitent de l'accessibilité :
 - *Accessibility and Diversity for Learning: Roles and Strategies for TAs* (5 février – 37 participants)
 - Accessibilité et diversité des façons d'apprendre : rôles et stratégies de l'AE (6 février – 7 participants)

Service de la protection

Renseignements sur les mesures et plans d'urgence ou sur la sécurité publique

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : EN CONTINU

De décembre 2019 à mai 2020, le Service de la protection a travaillé aux engagements suivants :

- ✓ Inclure des éléments d'accessibilité dans les exercices d'urgence sur le campus pour bien préparer les membres du Service de la protection et faire en sorte que la communauté universitaire en situation de handicap soit informée.

Précisions

- ✓ Le site Web du Service de la protection explique la procédure à suivre pour demander un plan d'urgence personnalisé pour les membres de la communauté en situation de handicap.
- ✓ Le nouveau plan d'intervention « Tous risques » tient compte des besoins en matière d'accessibilité. Son déploiement et l'analyse du programme de formation par l'agente principale des politiques d'accessibilité ont été reportés jusqu'à ce que la situation de COVID-19 se résorbe.

Entretien des éléments accessibles

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : EN CONTINU

De décembre 2019 à mai 2020, le Service de la protection a travaillé aux engagements suivants :

- ✓ Durant les patrouilles, veiller à ce que les entrées des bâtiments et les issues de secours soient accessibles, sûres et dégagées.
- ✓ Travailler en collaboration avec les Immeubles lorsque des problèmes liés aux éléments accessibles dans les espaces publics (p. ex. : ascenseurs, état de la route et des trottoirs, déneigement) sont signalés.

Précisions

- ✓ Les divisions du Service de la protection se partagent la responsabilité de veiller à ce que les entrées des bâtiments et les issues de secours soient accessibles, sûres et dégagées.
- ✓ Ces divisions signalent les enjeux aux Immeubles, qui se chargent de coordonner l'entretien et la réparation.

Places de stationnement accessibles

BUREAU DU STATIONNEMENT ET DU TRANSPORT DURABLE

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : EN CONTINU

Précisions

- ✓ En règle générale, les espaces de stationnement accessibles ne sont pas utilisés pour installer des bacs de construction temporaires ou des équipements de construction.
- ✓ On prépare un plan de thésaurisation concernant l'impact des projets de construction sur les places de stationnement accessibles. Ce plan est le résultat d'un effort conjoint entre le chef de projet, le Service de la protection et le Bureau du stationnement et du transport durable.

Immeubles

Espaces extérieurs, places de stationnement et aires d'attente et de service

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : EN CONTINU

De décembre 2019 à mai 2020, les Immeubles ont travaillé aux engagements suivants :

- ✓ Créer et tenir à jour une carte interactive et accessible du campus.
- ✓ Consulter des membres de la communauté universitaire en situation de handicap afin de convenir des initiatives à décréter prioritaires et de mesurer les progrès accomplis.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : 2019-2020

De décembre 2019 à mai 2020, les Immeubles ont mené à terme les projets suivants :

- ✓ Moderniser et remplacer les plates-formes élévatrices et les monte-escaliers pour les fauteuils roulants (projet complété à 90 %).
- ✓ Moderniser et installer des toilettes accessibles dans les endroits jugés prioritaires selon les besoins de la communauté universitaire et les résultats de l'analyse de l'accessibilité réalisée par le cabinet d'architecture Quadrangle entre 2015 et 2018.
- ✓ Mettre en place un mécanisme pour recevoir des commentaires et y répondre.
- ✓ Établir une structure de gouvernance qui définit clairement les rôles et les responsabilités en ce qui concerne la gestion et la mise en œuvre du plan d'accessibilité pluriannuel des Immeubles.

Précisions

- ✓ Les Immeubles travaillent en étroite collaboration avec le Bureau des droits de la personne pour améliorer l'accessibilité sur le campus et résoudre les problèmes à ce chapitre.
Ses efforts touchent, sans s'y limiter, les éléments suivants :
- ✓ la mise à jour des cartes du campus accessibles;
- ✓ l'entretien et la modernisation des plates-formes et des monte-escaliers;
- ✓ la préparation de plans d'action quinquennaux pour 40 bâtiments sur le campus et la participation au Comité avec le Bureau des droits de la personne.

Bibliothèque

Achat de ressources accessibles pour la Bibliothèque

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : EN CONTINU

De décembre 2019 à mai 2020, la Bibliothèque a travaillé aux engagements suivants :

- ✓ Offrir des formations et des présentations aux employés de la Bibliothèque pour les sensibiliser aux principes de conception universelle.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS : 2019-2020

De décembre 2019 à mai 2020, la Bibliothèque a mené à terme les projets suivants :

- ✓ Explorer diverses options pour réduire le nombre d'étapes que doivent suivre les usagers de la Bibliothèque afin de demander et de recevoir du matériel accessible, et pour rendre le processus aussi transparent que possible.

Précisions

- ✓ En raison des défis liés à la pandémie de COVID-19, nous avons concentré nos efforts pour faire en sorte que les étudiants qui ont des difficultés à lire des textes imprimés aient accès au matériel accessible dont ils ont besoin pour leurs cours.
- ✓ La Bibliothèque travaille également à changer la procédure de standardisation des demandes étudiantes pour des exemplaires d'ouvrages en format accessible; les changements devraient entrer en vigueur plus tard cette année.
- ✓ Le personnel de la Bibliothèque a reçu une présentation sur l'accessibilité et les pratiques de conception inclusive pour les ressources éducatives libres (REL).
- ✓ Le personnel continue de recevoir des informations sur les meilleures pratiques d'accessibilité.

Collaborateurs

Le Bureau des droits de la personne tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la production de ce document.

- Approvisionnements : Isabelle Larivée et Monica Mendoza
- Ressources humaines : Lise Griffith et Sophie Ménard
- Relations extérieures : Marie-Cine Renaud, Mélanie De La Chevrotière et Jason Cobill (Direction générale des communications)
- Ressources : Marc-Antoine Joly, Geoffrey Frigon et Jodi Courchaine (Immeubles)
- Bibliothèque : Talia Chung, Joan Cavanagh, Cecilia Tellis et Megan McMeekin
- Service d'appui au succès scolaire : Michel Guilbeault et Pascal Wickert

Le Bureau tient aussi à remercier chaleureusement les membres de la communauté universitaire qui ont pris le temps de lui faire part de leurs expériences et de formuler des recommandations pour aider l'Université dans son cheminement vers l'accessibilité.